

Axe 1 : Promouvoir l'accueil de la personne en situation de handicap dans le milieu sportif

- ✚ Elaborer un état des lieux (clubs sportifs, structures médico-sociales) ;
- ✚ Vérifier l'opérationnalité de l'offre ;
- ✚ Inciter le partenariat, produire la mixité « valides/handicapés » ;
- ✚ Développer une culture commune de la thématique « sport et handicap auprès des professionnels du sport et du handicap (formation) ;
- ✚ Création de sections « Sport Adapté » ou « Handisport » au sein des clubs « valides » ;
- ✚ Création d'associations Sport Adapté et Handisport ;
- ✚ Favoriser l'accueil de la personne en situation de handicap au sein d'un club « valide » ;
- ✚ Permettre l'accessibilité des lieux de pratique et des moyens d'y accéder ;
- ✚ Elaborer un répertoire départemental des associations sportives susceptibles d'accueillir des personnes en situation de handicap.